

| <b>GUIDE DES HABILITATIONS NORME NF C 18-510</b>   |                                       |                                |
|--|---------------------------------------|--------------------------------|
| <b>Nature des opérations réalisées imposant une habilitation électrique</b>  | <b>Fonction selon la Norme</b>        | <b>Indices d'habilitation</b>  |
| <b>TRAVAUX D'ORDRE NON ELECTRIQUE</b>  |                                       |                                |
| Travaux non électriques en environnement électrique (ex. : plomberie, serrurerie, peinture, élagage, accès aux locaux de service électrique, surveillance des locaux...)   | Exécutant                             | B0,H0,H0v                      |
| Organisation des travaux d'ordre non électrique  | Chargé de chantier                    | B0,H0v Chargé de chantier      |
| Manœuvre d'exploitation  | Chargé de manœuvre d'exploitation     | BE Manœuvre                    |
| <b>TRAVAUX D'EXPLOITATION ET INTERVENTIONS D'ORDRE ELECTRIQUE</b>  |                                       |                                |
| Réalisation de travaux d'ordre électrique dans un environnement consigné (réalisation d'installations électriques BT) en assurant sa propre sécurité   | Exécutant<br>Travaux BT               | B1<br>B1v                      |
| Réalisation de travaux d'ordre électrique dans un environnement consigné (réalisation d'installations électriques BT), en assurant sa propre sécurité et celle du personnel placé sous ses ordres  | Chargé de travaux BT                  | B2<br>B2v                      |
| Consignation des installations électriques   | Chargé de consignation BT             | BC                             |
| Entretien et dépannage sur des installations électriques en BT   | Chargé d'intervention générale BT     | BR                             |
| Réalisation de travaux d'ordre électrique dans un environnement consigné (remplacement de fusibles HT, nettoyage de cellules HT...), en assurant sa propre sécurité  | Exécutant<br>Travaux HT               | H1<br>H1v                      |
| Réalisation de travaux d'ordre électrique dans un environnement consigné (réalisation d'installations électriques HT, remplacement de fusibles HT, nettoyage de cellules HT...), en assurant sa propre sécurité et celle du personnel placé sous ses ordres              | Chargé de travaux HT                  | H2<br>H2v                      |
| Consignation des installations électriques HT  | Chargé de consignation HT             | HC                             |
| <b>OPÉRATIONS ET INTERVENTIONS SPÉCIFIQUES D'ORDRE ÉLECTRIQUE</b>  |                                       |                                |
| Intervention de remplacement et raccordement : - Remplacement à l'identique de fusibles, d'accessoires d'éclairage, de prises de courant, d'interrupteurs - Raccordement d'éléments de matériel sur un circuit en attente. Réarmement de dispositifs de protection       | Chargé d'intervention, élémentaire BT | BS                             |
| Mesurage de grandeur électrique et non électrique, d'intensité, de tension, d'isolement, de distance, de pression...<br>Vérification : examen visuel de l'état de l'installation, des conducteurs, du bon fonctionnement des différentiels des éclairages de sécurité... | Chargé d'opérations spécifiques       | BE Mesurage<br>BE Vérification |